

60 000 citoyens sont concernés par les fusions

VALAIS ROMAND

Le processus s'accélère depuis la fusion historique des communes d'Anniviers. Le 4 mars, les citoyens de Martigny et de Charrat devraient entériner leur rapprochement. Et d'ici à 2024, le canton perdra huit communes.

PAR VINCENT.FRAGNIERE@LENOUVELLISTE.CH
ET LA RÉDACTION RÉGIONALE

Depuis les dernières élections communales en 2016, le mot « fusion » fait désormais partie des discussions de nombreuses communes du Valais romand. De près ou de loin, plus de 60 000 citoyens sont aujourd'hui concernés par des démarches qui vont du plus simple sondage au vote programmé à l'urne avant les prochaines élections.

De sept à trois communes

En effet, sept communes imaginent fusionner en une législature avec des scénarios à chaque fois différents. En plaine, la fusion Charrat-Martigny permettrait au Grand Martigny qui existait au XIXe siècle d'entamer sa reconstruction.

La situation est presque similaire plus haut dans la vallée, avec la grande commune de Bagnes et la petite de Vollèges. Enfin, dans le district de Sierre, après la création de Crans-Montana lors de la dernière législature, les trois communes du coteau coincées géographiquement entre le Haut-Plateau et la ville, à savoir Veyras, Venthône et Miège, veulent n'en faire qu'une d'ici à 2021.

Des villes qui s'agrandissent

Ces trois processus permettent aussi de comprendre les grandes tendances qui se dessinent dans le redécoupage du canton. La première concerne les villes qui s'agrandissent. En absorbant Salins et Les Agettes,

la capitale sédunoise a vu son territoire s'étendre jusqu'à 2000 mètres d'altitude et son projet de liaison câblée va même la faire basculer dans la catégorie des stations de montagne comme Innsbruck. Sierre et Martigny, elles, peuvent s'étendre dans la plaine avec de petites communes qui désirent pouvoir bénéficier de prestations plus professionnelles. C'est le cas de Charrat, mais cette réflexion existe du côté de Chippis pour Sierre.

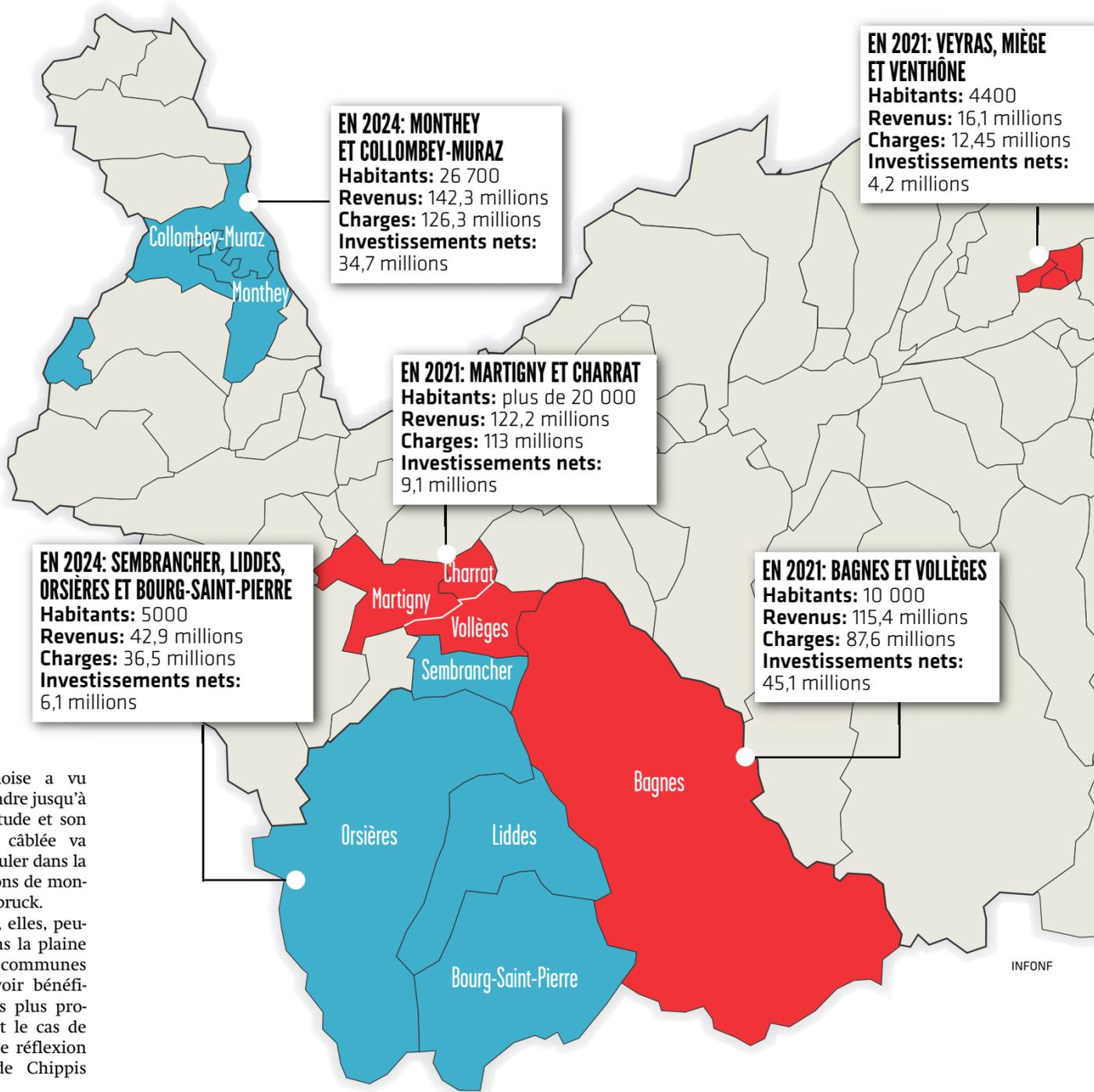
Mais le projet le plus ambitieux – et donc le plus difficile à réaliser – se trouve dans le Chablais avec la volonté de réunir Monthey et Collombey-Muraz et de devenir très clairement la deuxième ville du Valais, tout en renforçant la région au sein du canton.

Des coteaux au découpage plus horizontal

La deuxième tendance concerne les coteaux. Si, au XIXe siècle, le découpage des communes de manière verticale correspondait au mode de vie de la transhumance, aujourd'hui se dessine un découpage horizontal qui démontre la volonté à quelques kilomètres de distance de ne plus dupliquer toutes les prestations.

Et le district de Sierre en est le parfait exemple avec quatre des six communes du Haut-Plateau qui se sont réunies et maintenant tout le coteau de la Noble Contrée. Cette réflexion a aussi débuté dans des com-

Le mot fusion fait désormais partie des discussions de nombreuses communes du Valais romand.



munes comme Ayent, Arbaz et Grimisuat.

Anniviers pas vraiment suivi

Enfin, la dernière tendance touche les vallées. Dans le Valais romand, seul Anniviers a osé créer une seule entité politique pour toute une vallée. Ailleurs, on a choisi la politique des petits pas. Après la création de Mont-Noble dans le val d'Hérens, place à celle de Bagnes-Vollèges en attendant de voir peut-être se réunir Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Sembrancher et Orsières en 2024. Pourtant, la grande majorité des élus de ces vallées sont conscients que des entités plus grandes les renforceraient face aux enjeux qui les attendent. Mais ils doivent tenir compte aussi de l'identité forte de chaque région. Reste à savoir combien de temps, par exemple, le val d'Hérens pourra assumer d'avoir plus de 30 élus dans des exécutifs communaux pour un total de 6700 habitants.

Et ailleurs, on y réfléchit

Certaines municipalités ont évoqué la problématique de la fusion, sans entamer de processus officiel. C'est par exemple le cas du val d'Hérens où le sujet est récurrent. Vex, Héremence, Evolène, Saint-Martin et Mont-Noble s'associeront-elles un jour (près de 6700 habitants)? Le sujet est tabou, car les Hérensards craignent une perte d'identité en cas de fusion. Les politiques estiment que le sujet n'est pas d'actualité. Sur le coteau, des citoyens d'Arbaz ont lancé des commissions pour aborder le sujet. Les premiers résultats sont attendus pour l'été 2018. Reste à savoir avec quel partenaire fusionner. Sion? Ayent? Grimisuat? A Ayent, les conseillers généraux PLR ont déposé un postulat, pas encore traité, demandant à la commune de se déterminer sur une éventuelle fusion. Mais à terme, une commune de l'Adret, réunissant Grimisuat, Ayent et Arbaz, est la plus naturelle (8500 habitants). Plus bas dans le canton, Pascal Gros, préfet du district de Saint-Maurice, avait lancé en 2016 l'idée de regrouper les neuf communes du district de Saint-Maurice (13 500 habitants). L'idée est restée à ce stade. Dans le programme de législature actuelle, seul Collonges a clairement mis la question d'une fusion comme priorité. Enfin, à l'extrémité du canton, les citoyens de Port-Valais, Saint-Gingolph, Vionnaz et Vouvry voteront le 10 juin sur la création d'une association des communes du Haut-Lac (11 500 habitants). Elle entrerait en vigueur le 1er janvier 2019. Le but de l'opération est de regrouper tous les services intercommunaux actuels pour en améliorer la gouvernance. Des présentations publiques auront lieu en février et en mai. **NOF/SJ/FZ/BC**

EN 2021: 3 FUSIONS CONCERNANT 7 COMMUNES À L'HORIZON

MARTIGNY ET CHARRAT: FAITES POUR S'ENTENDRE

→ **Les enjeux** La fusion est déjà bien engagée. C'est Charrat, en 2015, qui a manifesté son souhait de se rapprocher de Martigny. Les contraintes liées à son fonctionnement et les difficultés à trouver des gens qui s'engagent sont à l'origine du mariage. Martigny a montré son intérêt. Lors des séances d'information organisées à Charrat et à Martigny, le projet a fait l'unanimité et n'a suscité aucune opposition formelle. Lors du Conseil général du 26 septembre 2017 à Martigny, le projet de fusion a été largement accepté. A Martigny-Combe, un rapprochement avec sa grande sœur n'est pas à l'ordre du jour. Aucune démarche n'a été entreprise dans ce



"Martigny et Charrat, c'est un beau couple, non?"

ANNE-LAURE COUCHEPIN-VOUILLOZ
PRÉSIDENTE DE MARTIGNY

sens. Les relations intercommunales seront probablement intensifiées.

→ **Les avantages** Ils sont nombreux. Martigny et Charrat collaborent depuis longtemps, notamment dans les domaines de la sécurité, de la santé, de l'instruction publique, du culte, du social et de l'exploitation des réseaux. Bref, la fusion est un processus logique pour les deux parties.

→ **Les obstacles** Aucun. Un comité de pilotage a passé au crible la situation des deux municipalités (finances, infrastructures techniques, santé-social...). Conclusion: aucun obstacle à la fusion n'a été relevé.

→ **L'échéancier** Les citoyens se prononceront sur la fusion le 4 mars lors d'un vote populaire. En cas de oui, la nouvelle commune de Martigny sera effective au 1er janvier 2021. **OR/BC**

BAGNES ET VOLLÈGES: DÉJÀ BEAUCOUP DE TRAVAIL EN COMMUN

→ **Les enjeux** Le processus a débuté en 2015 par une étude de faisabilité. Laissé de côté, le projet a retrouvé un bon rythme de croisière dès 2017. Un sondage réalisé par une étudiante de la HES-SO appuie la démarche: 70% des citoyens de Bagnes et de Vollèges sont favorables à la fusion. Economiquement, territorialement et démographiquement, l'entité serait plus forte et sa présence renforcée au niveau cantonal.

→ **Les avantages** Les services communaux travaillent déjà beaucoup ensemble, partageant leurs services dans les domaines de l'énergie, de la police, de la sécurité ou de l'éducation. Et les deux



"Selon un sondage, 70% des citoyens y sont favorables. Ce chiffre est encourageant."

CHRISTOPHE MARET
PRÉSIDENT DE VOLLÈGES

municipalités sont en bonne santé financière.

→ **Les obstacles** L'attachement des citoyens à leur commune respective est forte dans la vallée. Et la crainte de la perte d'identité ressort clairement comme un obstacle à Vollèges. L'incidence financière est une préoccupation pour Bagnes, les impôts étant plus favorables que chez leur petite sœur. Enfin, certaines voix dans la vallée auraient préféré une fusion à plus grande échelle regroupant Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher et Bovernier, pour vendre toute la région.

→ **L'échéancier** Un comité de pilotage rédige un prérapport de fusion et informera la population en mars. L'idée est d'aboutir à une votation populaire en 2019. La nouvelle entité entrerait en vigueur le 1er janvier 2021. **SD/BC**

VEYRAS, MIÈGE ET VENTHÔNE: EN QUÊTE D'IDENTITÉ

→ **Les enjeux** Le projet de fusion est sur les rails depuis 2014. Les communes sont désormais prises en tenailles entre Crans-Montana et Sierre. Le rapport de fusion a été présenté à la presse le 10 janvier. La future municipalité adoptera un nouveau nom, qui fait sens dans la région: Noble-Contrée.

→ **Les avantages** Professionnalisation de la gestion communale, gain de temps dans le traitement des dossiers, meilleure gestion du territoire, prestations supplémentaires à la population, harmonisation des taxes, augmentation de la marge d'autofinancement pour faire avancer les projets: la liste des avantages



"Pour garantir les identités villageoises, les bourgeoisies ne fusionneront pas."

STÉPHANE GANZER
PRÉSIDENT DE VEYRAS

n'est pas exhaustive, mais montre à quelles difficultés font face les communes de petite taille. Et la fusion devrait permettre à Noble-Contrée de développer une identité de mi-coteau, ni ville ni station.

→ **Les obstacles** Aujourd'hui, les opposants sont rares, ou du moins ne se sont pas encore exprimés. La problématique du dézonage, la forte identité de Miège ou l'idée d'un rapprochement avec Sierre pourraient faire capoter la fusion. Mais les bourgeoisies ne fusionneront pas, histoire de conserver une identité villageoise.

→ **L'échéancier** La campagne durera six mois. Les citoyens se rendront aux urnes le 10 juin. Un laps de temps suffisant, selon les trois présidents, dont le mot d'ordre est: informer. Un site internet, un forum de discussion, un journal et des rencontres citoyennes sont prévus. **FM/BC**

EN 2024: 2 FUSIONS CONCERNANT 6 COMMUNES

SEMBRANCHER, LIDDES, ORSIÈRES, BOURG-ST-PIERRE: MARIAGE À 4

→ **Les enjeux** Le processus est seulement à ses débuts. L'option envisagée est celle d'un mariage à quatre entre les communes du Pays du Saint-Bernard. Celle de créer une seule entité dans tout l'Entremont est prématurée. Aujourd'hui, Bourg-Saint-Pierre et Liddes sont plus avancées. Un vote consultatif, positif à 79%, s'est tenu dans la première, et une séance d'information publique a eu lieu dans la seconde. Le sujet a été évoqué en séance de Conseil à Orsières et à Sembrancher.

→ **Les avantages** Une fusion réglerait les soucis de vocation politique à Bourg-Saint-Pierre, où les élections



"La responsabilité des élus est d'organiser la vie courante et de regarder vers le futur."

GILBERT TORNARE
PRÉSIDENT DE BOURG-SAINT-PIERRE

tatives se succèdent. Et comme dans nombre de municipalités, elle permettrait d'améliorer les synergies existantes dans les divers secteurs comme la sécurité, les pompiers, les écoles ou le clergé.

→ **Les obstacles** Les présidents l'assurent: il n'y a pas d'urgence et d'obligation à fusionner. Et c'est peut-être là que réside le principal obstacle au mariage. Quant à Sembrancher, elle collabore avec... Bagnes et Vollèges et est dans une position d'attente. Mais les autorités réfléchissent clairement à un avenir commun pour «l'intérêt des générations futures».

→ **L'échéancier** Des séances d'information seront organisées à Orsières et à Sembrancher courant 2018. Le processus se poursuivra sur plusieurs années. Un vote populaire peut être envisageable, au mieux, au milieu de la législature 2021-2024. **OR/BC**

COLLOMBEY-MURAZ ET MONTHEY: DEUXIÈME VILLE DU CANTON

→ **Les enjeux** Les exécutifs ont lancé un processus de réflexion le 30 avril 2017. Politiquement, PLR, PS et Verts sont acquis à la cause. Le PDC voit la fusion comme une suite logique aux collaborations existantes, alors que l'UDC et l'Alternative y sont opposés. Avec plus de 26 000 habitants, la commune prendrait de l'importance vis-à-vis du Valais central, du canton et de l'arc lémanique.

→ **Les avantages** Les deux voisines collaborent en matière de police, de constructions, de service des eaux et de l'énergie, de mobilité... Les coopérations s'intensifient même avec, par exemple, la mise en place d'une promotion économique commune.



"Les mentalités ont évolué. Physiquement, les frontières ont disparu."

STÉPHANE COPPEY
PRÉSIDENT DE MONTHEY

Pour Monthey, ce serait une chance de bénéficier de terrains supplémentaires pour son développement économique. Et puis les mentalités ont évolué et les frontières ont disparu. Bref, c'est le bon moment.

→ **Les obstacles** Le futur nom risque d'être la principale difficulté à surmonter. La ville s'appellera-t-elle Monthey ou un autre nom devra être trouvé? La crainte du changement pourrait partiellement peser, comme la crainte d'une perte d'identité venant de Collombey-Muraz. Et reste à définir l'impact d'un éventuel retrait de la vie politique de Yannick Buttet, qui freinerait le processus.

→ **L'échéancier** Quatre groupes de travail ont été formés et rendront un rapport fin 2018. Les autorités décideront alors de poursuivre ou non la réflexion et d'y associer la population. Un vote populaire pourrait se tenir dès 2020. **FZ/BC**

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste

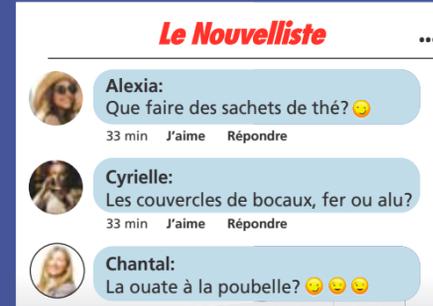
VOUS AIDE À FAIRE LE TRI

Rendez-vous sur



JEUDI 25 JANVIER
DE 17 À 18 HEURES

Participez à notre direct
sur Facebook



BERTRAND YERLY
Directeur de l'Uto
répond à vos questions



DAVID VAQUIN
Notre journaliste
animera les débats